

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rés
a
Mon
be***21128185***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

18 OCT. 2021DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0434 198 229**

Nom

(en entier) : **NOVATYPE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : *avenue du Bois de Chapelle 68
1380 Lasne***Objet de l'acte : Nomination et démission**

Le 10 août 2021 s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires au siège de la société.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur BERLIER Francis.

Le Président constate que la présente Assemblée est valablement constituée et apte à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Démission de la société DJEVA SA en tant qu'administrateur-délégué et administrateur.
2. Démission de Monsieur Gérald Prévinaire en tant qu'administrateur
3. Procuration

Le président aborde l'ordre du jour :

1. Démission de la société DJEVA SA

L'Assemblée générale prend acte de la démission de la société DJEVA SA - NN 0471.594.895- de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué à compter du 10 août 2021. L'assemblée ratifie ladite démission avec effet à compter du 10 août 2021 et décharge pleine et entière lui a été donnée et est confirmée lors de la présente assemblée générale extraordinaire.

2. Démission de Monsieur Gérald Prévinaire

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Gérald Prévinaire de ses fonctions d'administrateur à compter du 10 août 2021. L'assemblée ratifie ladite démission avec effet à compter du 10 août 2021 et décharge pleine et entière lui a été donnée et est confirmée lors de la présente assemblée générale extraordinaire.

3. Mandat est donné à Tax Consult Accountancy & Advisory SRL (BE 0740.763.561) représentée par Madame Marie-Lise SWINNE, Avenue du Dirigeable 8 à 1170 Watermael-Boitsfort, avec pouvoir de délégation, pour procéder à la publication de la décision prise le 10 août 2021 au Moniteur belge ainsi qu'à la mise à jour des données de la société à la BCE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, après lecture et signature du présent procès-verbal.

Marie-Lise SWINNE
Mandataire
TAX CONSULT A&A SRL

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/10/2021 - Annexes du Moniteur belge